NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE
S/8848*
11 octobre 1968
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 11 OCTOBRE 1968, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT D'ISRAEL AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, je me réfère au télégramme que vous ont adressé le 1er octobre 1968 les associations de Juifs d'Egypte, d'Irak et de Syrie se trouvant actuellement en Israël et dont vous trouverez une copie ci-joint; j'ai l'honneur de déclarer que le Gouvernement israélien fait sien cet appel dans lequel il trouve confirmation des vues qu'il a lui-même exprimées sur la question, notamment au Conseil de sécurité.

D'autres preuves de la gravité du problème évoqué par les associations susmentionnées et qui viennent à l'appui de l'appel lancé pour que des mesures propres à soulager le sort des victimes soient prises d'urgence sur le plan international ont paru dans des rapports publiés par d'autres organisations dans différents pays.

Un rapport publié à Paris, le 5 octobre 1968, par le American Jewish Committee, et fondé sur des renseignements émanant de sources dignes de foi, dans les pays arabes, établit les faits ci-après :

a) La République arabe unie a décidé récemment d'interdire à tous les Juifs de quitter l'Egypte, où elle les retient apparemment comme otages. Cette décision s'applique aux Juifs de nationalité égyptienne, aux Juifs nominalement apatrides et même aux Juifs ayant la nationalité d'un autre pays s'ils ont acquis cette nationalité après la guerre des six jours. Précédemment, les Juifs étaient

* Publié également sous la cote A/7267.

autorisés à quitter l'Egypte une fois qu'ils avaient été déchus de la nationalité égyptienne par les autorités égyptiennes.

b) Le quart environ des quelque mille Juifs qui se trouveraient encore en Egypte sont toujours en prison. Ils sont détenus depuis la guerre de juin 1967, sans avoir jamais été inculpés ni reconnus coupables d'aucune infraction. Le Gouvernement égyptien n'a même jamais cherché à prétendre que ces Juifs emprisonnés étaient coupables d'une infraction quelconque. D'après le rapport, "ils sont détenus pour le simple fait d'être juifs". Les prisonniers juifs dont le nombre s'établirait entre 223 et 230 personnes ont été transférés à la prison Tourah près du Caire après une période initiale de détention à la prison Abu Zaabal, où ils avaient été soumis à un traitement odieux et inhumain, et notamment à la torture.

c) En Irak, 26 des 2 500 Juifs que compte encore la communauté juive du pays sont également détenus sans avoir été inculpés de quoi que ce soit. Après la guerre de juin 1967, plus de 100 chefs de familles juives ont été jetés en prison, mais la plupart d'entre eux ont été libérés depuis. Depuis juin 1967, le Gouvernement irakien a perquisitionné toutes les habitations juives et a établi une liste de tous leurs occupants. Les Juifs se sont vu interdire de voyager en dehors des zones où ils habitent et sont soumis à une surveillance constante. Les Juifs irakiens n'ont pas le droit d'émigrer et ne peuvent vendre ou céder leurs biens immobiliers.

d) En Syrie, les Juifs sont pratiquement prisonniers dans leurs propres maisons, vu qu'il leur est interdit de s'écarter de leur domicile de plus d'un mille et demi, sans autorisation spéciale. Ils doivent être porteurs de cartes d'identité spéciales et ne peuvent vendre ou céder leurs biens. Des réfugiés arabes palestiniens ont été installés dans des maisons des anciens quartiers juifs et constituent une menace constante pour les Juifs de Damas et d'Alep, où des incidents se sont déjà produits.

La situation décrite dans ce rapport et confirmée par des renseignements émanant de nombreuses autres sources a suscité une vive inquiétude en Israël et dans le monde entier. Les persécutions dont les Juifs continuent à être l'objet

/...

dans les pays arabes non seulement constituent une grave violation des droits de l'homme mais encore aggravent les tensions déjà dangereuses qui existent dans la zone de conflit du Moyen-Orient.

J'ai l'honneur de demander que la présente lettre et la pièce qui y est jointe soient distribuées comme document de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent d'Israël auprès
de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) Yosef TEKOAH

/...

TELEGRAMME ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, LE 1er OCTOBRE 1968, PAR LES ASSOCIATIONS DES JUIFS D'EGYPTE, D'IRAK ET DE SYRIE

Nous, les dirigeants des Associations en Israël de Juifs originaires d'Egypte, d'Irak et de Syrie, nous réunissant sous les auspices de la section israélienne du Congrès juif mondial, exprimons notre profonde angoisse devant le sort de nos frères innocents qui languissent dans les prisons des pays arabes. Dans l'ensemble, la situation de nos frères dans les pays arabes a beaucoup empiré après la guerre de six jours. Les autorités des Etats arabes les persécutent, les empêchent de gagner leur vie, saisissent leurs biens, restreignent leur liberté de mouvement, exercent sur eux leur vengeance et les détiennent comme otages politiques au mépris de la morale internationale.

Les Etats arabes ont refusé et refusent encore de permettre à des organismes internationaux tels que la Croix-Rouge internationale d'enquêter sur la situation des Juifs. Ils refusent également de permettre aux Juifs de quitter leur pays. Les vestiges des communautés juives dans les pays arabes servent de boucs émissaires aux dirigeants arabes, qui s'en servent pour détourner l'attention des masses au cours des périodes difficiles.

Au nom de nos frères opprimés cruellement persécutés, nous en appelons à la conscience du monde et nous prions le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies d'examiner leur situation, de soulager leur sort et de faire en sorte qu'ils puissent quitter les Etats arabes qui leur dénient les droits humains fondamentaux. Alors que les Juifs du Moyen-Orient sont en proie à une oppression cruelle, il ne faut pas que la conspiration de silence qui a entouré l'extermination de nos frères d'Europe se renouvelle.

Chaim Goshen, président de l'Association des Juifs d'Egypte
Shimon Ben Yaacob, secrétaire de l'Association des Juifs d'Irak
Yaacob Roffe, président de l'Association des Juifs de Syrie